

LE MAG DE LA VILLE DU POIRÉ-SUR-VIE

POIRÉ MAG

DOSSIER

MIEUX VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

MARS 2022

C'EST D'ACTU - 6
Saison culturelle
2022 : le plaisir de se
retrouver !

PERSPECTIVES - 12
Budget 2022 : des
ambitions raisonnées
face au contexte

C'EST GENÔT ! - 16
Charpentes Fourmier :
une nouvelle usine éco-
responsable



www.ville-lepoiresurvie.fr

EN IMAGES - 2

Les événements marquants
des deux derniers mois

C'EST D'ACTU ! - 6

L'essentiel de l'actualité locale

BON À SAVOIR - 10

Les informations pratiques

LE DOSSIER - 10

Mieux vous accompagner
dans vos démarches

PERSPECTIVES - 16

L'actualité des grands projets :

- Budget 2022
- Eclairage public

VIVRE ENSEMBLE - 19

Projet éducatif de territoire

C'EST GENÔT ! - 20

Charpentes Fournier :
une nouvelle usine éco-responsable

**LE COIN DES
P'TITS GENÔTS** - 21

Fabrique ton hôtel à insectes

AGENDA - 22**Mairie du Poiré-sur-Vie**

4 place du Marché
CS 70 004 - 85 170 Le Poiré-sur-Vie
www.ville-lepoiresurvie.fr

Directrice de publication : Sabine ROIRAND,
Maire

Rédaction : Aude BOISSINOT et Justine
BLANCHARD - service communication
02 51 31 86 76

Mise en page : CF Design Graphique

Photos : Ville Le Poiré-sur-Vie ; Freepik ; Adobe
Stock ; ou mentions

Impression : Imprimerie Jauffrit

Distribution : Tremplin

Tirage : 4 100 exemplaires

Dépôt légal : mars 2022

60 JOURS AU POIRÉ



JEUDI 27 JANVIER

L'AUTISME

L'équipe d'animation de l'accueil périscolaire Méli-Mélo a proposé aux enfants un temps de sensibilisation à l'autisme. Les enfants ont pu découvrir un court-métrage sur ce sujet et une AESH (Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap) est intervenue pour présenter son métier.



MERCREDI 2 FÉVRIER

AU TRAVAIL !

Lors du dernier conseil municipal des enfants, les jeunes élus ont créé trois commissions de travail sur la base de leur programme : environnement, solidarité et culture. Ils ont également visionné un extrait de l'émission « C'est pas sorcier » intitulé « Dans la peau d'un maire », et ont pu se familiariser avec le fonctionnement d'un conseil municipal.



MERCREDI 2 FÉVRIER

UNE BOUTIQUE À L'EHPAD

Les résidents de l'EHPAD ont fêté la chandeleur et ont inauguré la nouvelle boutique qui a pris place à l'accueil de la résidence. Dans cette boutique, on y retrouve des produits « plaisirs » ainsi que des produits d'hygiène. Un lieu de convivialité où chacun peut prendre son temps et avoir le plaisir de se retrouver autour d'une table, d'un livre ou d'un café.

DU 7 AU 18 FÉVRIER

VIBREZ JEUNESSE

Comme à chaque période de vacances scolaires, des activités étaient proposées aux jeunes sur cette quinzaine : tournoi de ping-pong, casino, bowling, crossfit, escape game...

De beaux moments partagés !



JEUDI 10 FÉVRIER

CROQ'JEUX

Place aux jeux à la médiathèque ! En famille ou entre amis, petits et grands se sont retrouvés pour partager un moment ludique et convivial, le temps d'un après-midi.

EN IMAGES



SAMEDI 19 FÉVRIER

CIRCUIT DES PLAGES VENDÉENNES

Cette année encore, ce sont près de 240 cyclistes qui ont participé à cette étape genôte, dont 75 femmes engagées pour la nouvelle épreuve féminine. Bravo aux organisateurs et aux participants pour ces beaux moments de sport !

SAMEDI 26 FEVRIER

JOURNÉE « T'AS PAS »

Les agriculteurs de la commune ont de nouveau proposé ce rendez-vous traditionnel de distribution de fumier, de paille, de compost, de ficelle... Une opération solidaire qui rencontre toujours un grand succès à l'arrivée du printemps !



MERCREDI 2 MARS

CME SOLIDAIRE

Les jeunes élus ont visité les locaux de l'épicerie solidaire. Ils ont ainsi pu, à cette occasion, remettre en direct aux bénévoles du Secours Catholique les jouets et vêtements qu'ils avaient collectés. Une visite riche en enseignements qui a éveillé, pour certains, des vocations de bénévoles à venir !





EN IMAGES

SAMEDI 5 MARS

TOUT POUR BIEN JARDINER

Trois sites de jardins collectifs ont vu le jour sur la commune depuis l'année dernière : un jardin partagé « Le Rocambole d'Arsène » au Parc du Moulin à Elise, ainsi que deux jardins familiaux à l'Idonnière et sur le quartier du Beignon-Basset. Dans ce cadre, différents aménagements ont été réalisés par les services techniques municipaux comme des cabanons pour les jardiniers ainsi que l'installation de récupérateurs d'eau, de fontaines et de zones de compostage. Si vous êtes intéressés par les jardins collectifs, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie !

SAMEDIS 12 ET 19 MARS

SOLIDARITÉ UKRAINE

Face à la situation de crise qui frappe l'Ukraine, la municipalité et le CCAS ont souhaité apporter leur soutien à la population, en partenariat avec la Protection civile de Vendée. Deux permanences de collecte ont été organisées avec le concours d'élus, de membres du CCAS et de bénévoles de la Protection civile, du Secours catholique et de l'association « Ami sur Vie ».



JEUDI 17 MARS

PLÉNIÈRE CLSPD

Le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est réuni en mairie en présence de Mme LEPISSIER, Procureure de la République, M. ROUGIER, Chef du bureau du cabinet du Préfet de la Vendée et du Capitaine MASET. L'occasion de faire le bilan et de leur présenter les actions menées par la commune pour prévenir les risques en termes de sécurité routière, de tranquillité publique, d'atteinte aux biens et aux personnes et d'accompagnement des jeunes.

Des formations pour les associations



Dans le cadre de sa politique de soutien à l'engagement associatif local, la commune a obtenu le label « Vendée Double Cœur » décerné par le Conseil départemental. Cette distinction permet de bénéficier d'une subvention de 4 000 € pour la mise en œuvre d'un plan de formation à destination des bénévoles des associations. Avec le soutien de la Maison Départementale des Associations de Vendée (MDAV) et de l'association France Bénévolat 85, le service Vie locale propose deux sessions de formations sur le thème « Les fondamentaux de la vie associative » :

Lundi 25 avril de 18h30 à 20h
Lundi 10 octobre de 18h30 à 20h
La Martelle

Jauge limitée à 20 personnes par session de formation.

Inscriptions obligatoires par mail à :
vielocale@lepoiresurvie.fr

Contact : Vie Locale – 02.51.31.80.14

Un numéro pour un médecin traitant au Poiré-sur-Vie

Depuis leur installation confirmée en fin d'année, les docteurs Cécile LAVERGNE et Erwan RABILLER ont intégré dans leur patientèle les habitants genôts qui ne disposaient pas de médecin traitant inscrits sur la liste d'attente ouverte à la Maison de santé.



Si vous habitez sur la commune et que vous n'avez pas de médecin traitant, vous pouvez vous faire connaître par téléphone au 04 67 15 41 22.

Les habitants qui disposent d'un médecin traitant en dehors de la commune pourront être pris en compte, seulement si leur médecin traitant est très éloigné. Une priorité est toujours donnée aux personnes ne disposant pas de médecin traitant.

Les docteurs LAVERGNE et RABILLER sont présents trois jours par semaine chacun et les deux jours restants, trois remplaçants assurent leurs permanences.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) prévoit en 2023 l'équipement d'un bureau à la Maison de santé pour permettre l'installation d'un autre médecin si une opportunité se présente.

Contact : 04 67 15 41 22

Saison culturelle 2022 : le plaisir de se retrouver !

Avec l'arrivée du printemps, c'est une nouvelle saison culturelle qui se profile à l'horizon. Une programmation riche et éclectique, susceptible de rassembler un public familial autour d'événements festifs et conviviaux. Alors, à vos agendas !

CONCERT D'ANDRÉ MANOUKIAN ET ROBIN MCKELLE - Samedi 11 juin

Organisé dans le cadre de « Vendée Musique et Patrimoine ».

Parc du Moulin à Élise 21h 18€ / 13€

Renseignements et réservations :
www.evenements.vendee.fr

FESTI' MUSIQUE - Mardi 21 juin

Scène ouverte à tous les groupes genôts, Mariluce, Rod Taylor et Positive Roots Band.

Place du Marché De 18h à minuit Gratuit

GOÛTER MUSICAL - Mercredi 22 juin

Spectacle jeune public « Léo et Léon, passeurs de rêves ».

Foyer rural Beignon-Basset 16h Gratuit

FESTI'ARTIFICE - Mercredi 13 juillet

Spectacle pyrotechnique musical.

Parc du Moulin à Élise 23h Gratuit

FESTI'ARTS D'ÉLISE - Dimanche 4 septembre

Structures gonflables, manège écologique, méga-booster, spectacles et jeux en bois géants.

Parc du Moulin à Élise De 11h30 à 18h Gratuit



Le programme détaillé sera distribué avec le prochain Poiré Mag en mai.

Contact : Animation locale et culturelle
02.51.31.80.14

Élections présidentielles : 10 et 24 avril 2022

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Pour rappel, la commune compte 6 bureaux de vote :

- Les bureaux n°1, n°2 et n°3 - La Martelle
- Le bureau n°4 – Foyer Rural au Beignon Basset
- Le bureau n°5 – Mairie, salle du Conseil Municipal
- Le bureau n°6 – Salle n°1 de la Passerelle (située à l'arrière de la mairie).



La distribution de l'ensemble des cartes d'électeurs aura lieu du lundi 28 mars au jeudi 7 avril 2022.

Si vous n'avez pas reçu votre carte et que vous souhaitez connaître votre bureau de vote, n'hésitez pas à consulter le site « Service Public », rubrique « Vérifier votre inscription électorale », ou à contacter l'accueil de la mairie.

Pour voter, pensez à vous munir d'un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport..) ou d'un document administratif avec photo (permis de conduire, carte vitale, carte d'invalidité.....).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'électeur peut donner procuration à un électeur (le mandataire) inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Le mandataire devra donc se déplacer dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Contact : État-civil/Élections : 02 51 31 80 14

Peau neuve pour le petit patrimoine



Calvaires, croix de chemin, arceaux, statues ou encore lavoirs... font partie du patrimoine de notre commune. Cela représente une véritable richesse culturelle et paysagère, qui entretient la mémoire collective et signe l'identité de la commune. Sa sauvegarde est nécessaire !

Actuellement, des bénévoles procèdent à la remise en état de ce petit patrimoine. Merci à eux pour ce vaste chantier !

Les services techniques municipaux interviendront ensuite pour différents travaux de maçonnerie nécessaires.

Certains propriétaires de petits patrimoines privés s'emploient également à restaurer leurs calvaires. Nous ne pouvons que les encourager et les remercier pour ces initiatives !

Contact : Pôle Technique – 02.51.31.80.14

Votre procuration en 4 étapes



À la découverte du Sentier de l'Arbre

Dans le cadre du temps fort « Tous engagés pour la biodiversité » qui se déroule sur la commune du 28 mars au 3 avril, venez découvrir le Sentier de l'Arbre ! Ce sentier, d'une distance totale de 3 km, traverse la commune et met en valeur pas moins de 24 espèces différentes d'arbres.

Samedi 2 avril

de 11h à 12h et de 16h à 17h

Profitez d'une balade commentée par un animateur de l'association « Le Petit Duc ». Départ : Parc du Moulin à Elise, près de l'aire de jeux Gratuit

Retrouvez le programme détaillé de ce temps fort sur : www.ville-lepoiresurvie.fr

Contact Animation locale et culturelle - 02.51.31.80.14



Un 2ème projet photovoltaïque

Après le projet d'ombrières à l'Idonnière, un second chantier voit le jour sur notre commune en partenariat avec STGS, délégataire pour la gestion de notre assainissement collectif. Des panneaux photovoltaïques, en autoconsommation, viennent d'être installés sur la station d'épuration de la Blélière où l'écopâturage est également pratiqué. La puissance installée est de 20 kWc, soit une production photovoltaïque de 30 850 kWh/an. À savoir que la STEP consomme 250 000 kWh par an.

Une façon d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans la production d'énergie, conformément aux objectifs du Plan climat intercommunal.



De nouveaux formulaires CERFA à télécharger

Depuis le 25 février 2022, de nouveaux formulaires CERFA pour les dossiers d'urbanisme sont en vigueur. Seuls ces nouveaux imprimés seront acceptés par le service instructeur à partir du 1er avril prochain.

Aussi, avant toute déclaration, merci de veiller à télécharger les bons documents via le lien ci-dessous :

www.vosdroits.service-public.fr/particuliers

Et de 5 labels !



Suite à un audit, la cuisine municipale vient d'être labellisée « Ecocert en cuisine » pour la 5ème année consécutive avec 23,98 % de produits biologiques proposés. Ecocert est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective bio. Félicitations à la brigade de la cuisine municipale pour cette démarche progressive et positive !

La mutuelle communale se met en place



Entre nous, c'est humain

Afin d'améliorer l'accès aux soins, le CCAS (Centre communal d'action sociale) propose aux genêts une mutuelle communale qui garantit des conditions tarifaires attractives et accessibles au plus grand nombre.

Etudiant, salarié, indépendant, demandeur d'emploi, famille, personne seule ou retraitée, pourront bénéficier d'une couverture santé à l'échelle communale. La seule condition pour y adhérer est de résider dans la commune du Poiré-sur-Vie.

Suite à un appel à partenariat, c'est MUTUALIA qui assurera la gestion de cette mutuelle communale.

Deux réunions publiques d'information se tiendront à la Martelle : **lundi 9 mai à 19h0 et mardi 10 mai à 15h30**

Contact : CCAS - 02 51 31 80 14

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES...

Ils s'installent au Poiré !

VALÉRIE ORCEAU

Vente de vêtements à domicile

1 rue des Pommiers

07 89 02 04 70

orceauvalerie.elora@gmail.com

BEAUTY HOME

Salon de beauté

1 rue de l'Ancien Prieuré

07 49 13 41 65

Facebook : Gladys home

Instagram : beauty.home.gladys

MINORA BEAUTY

Salon de beauté

12 la Gendronnière

06 17 22 70 18

minorabeautyvendee@gmail.com

Facebook : Minora Beauty

Instagram : Minora Beauty

DOUBLE V MENUISERIE - WILFRIED RENAUD

Menuiserie Charpente

8 La Piltière

06.48.12.36.91

double.v.menuiserie@gmail.com

LES ECURIES D'ELUNICE BÉRÉNICE CHAGNEAU ET BÉRENGÈRE LEDDA

Attelage équestre, balade, découverte, événement sur demande.

Le Chiron

06 47 57 24 68

Ils se développent !

PAPILLE ET MAMILLE

Kiosque de restauration rapide, Bistro Burger

Centre commercial Leclerc

48 boulevard des Deux Moulins

Facebook : Papille & mamille

+ Faites-le nous savoir !

Entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs... Pensez à nous communiquer vos actualités !

Contact : service Communication - service.communication@ville-lepoiresurvie.fr

MIEUX VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES



Le mot du Maire



Nombreux sont les sujets d'actualité qui nous préoccupent dans notre quotidien. La crise que connaît l'UKRAINE nous interroge légitimement à bien des égards. Ce drame, avant tout humain, porte atteinte au principe de souveraineté des Etats et n'est pas sans conséquences sur notre économie. J'émet le vœu d'un dénouement pacifique rapide de ce conflit, et je salue bien sûr toutes les actions de solidarité mises en œuvre.

Je souhaite également exprimer mon soutien aux éleveurs de volailles et à toute la filière avicole gravement touchée par la grippe aviaire. Merci à tous les détenteurs de volailles, y compris en basse-cour, d'être solidaires et de respecter les consignes sanitaires qui leur sont données.

Ce début d'année est également la période de vote des budgets communaux. C'est à chaque fois l'occasion d'analyser et d'interroger notre fonctionnement et nos investissements, afin de maintenir un service de qualité à la population tout en permettant le développement de notre commune. Le contexte, très incertain face à l'évolution des coûts et des finances publiques, nous amène à être encore plus vigilants. L'exigence de sobriété s'impose dans nos modes de vie et, bien au-delà des enjeux budgétaires, c'est tout le contexte sociétal et environnemental qu'il nous faut questionner.

Malgré l'ensemble de ces facteurs, nous gardons le cap sur nos projets d'investissements afin de répondre aux besoins de la population tout en considérant les enjeux environnementaux incontournables :

- L'extension de la 2ème tranche du Pôle Enfance-Jeunesse Méli-Mélo
- Le transfert des courts de tennis extérieurs vers les courts de tennis couverts sur le site de l'Idonnière
- L'étude sur la restauration du plan d'eau et la revalorisation du Parc du Moulin à Elise
- La mise en œuvre d'un schéma de circulation favorisant les liaisons douces
- L'étude sur la mise en place de dispositifs de vidéoprotection sur des lieux sensibles
- L'étude sur la rénovation de l'école du Chemin des amours, et plus globalement sur l'évolution de notre patrimoine bâti
- La poursuite de la réflexion sur un prochain Pôle culturel
- La mise en œuvre de la 2ème étape du projet de revitalisation du cœur de ville, en commerces et en habitat, selon l'avancée des procédures de la ZAC centre-ville.

De nombreux autres dossiers sont portés par la Communauté de communes Vie et Boulogne, conformément à ses compétences juridiques.

Parmi les enjeux majeurs figure l'inclusion numérique. Permettre à chacun de réaliser des démarches en ligne, de maîtriser les fondamentaux de l'informatique et du numérique, d'accéder aux services publics de proximité dont il a besoin, tels sont les objectifs recherchés. Des solutions vous sont proposées en partenariat avec la Communauté de communes Vie et Boulogne et Solidavie, n'hésitez pas à les solliciter ! Nous avons choisi de vous les présenter plus en détail dans ce dossier du Poiré Mag.

Le printemps est là : je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement des beaux paysages qui s'éveillent et qui participent à notre qualité de vie. Ensemble, restons solidaires et bienveillants !

Sabine ROIRAND

Face à l'utilisation croissante du numérique dans notre quotidien, l'accès aux outils et leur compréhension deviennent des enjeux de premier plan pour les années à venir. Une part importante de la population présente des lacunes liées à l'utilisation des outils numériques (ordinateurs, téléphones intelligents, etc.) et à l'usage des contenus disponibles sur internet (remplir un formulaire en ligne, acheter sur un site web,...).

Rapprocher le numérique du quotidien des habitants, en cohérence avec leurs besoins et à proximité de chez eux, c'est l'ambition de la mobilisation en faveur de l'inclusion numérique dans le cadre du plan France Relance. Sur le territoire Vie et Boulogne, cela se traduit par différents services proposés aux habitants.

FRANCE SERVICES EN ITINÉRANCE



Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, recherche d'emploi, papiers d'identité, accès aux services en ligne... Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Un accompagnement personnalisé au numérique et pour les différentes étapes administratives est possible à France Services, situé à Palluau. A partir du 1^{er} avril, ces accompagnements seront possibles dans chacune des communes de Vie et Boulogne.

France Services Vie et Boulogne est un espace gratuit et accessible à tous où vous pouvez accéder tout au long de l'année à de nombreux services publics et bénéficier d'un accompagnement :

- Accueil, information et mise en relation avec une vingtaine de partenaires,
- Espace numérique en libre accès,
- Accompagnement personnalisé dans vos démarches administratives et numériques.

Vous trouverez le détail de l'ensemble de ces services dans la plaquette jointe à ce magazine.

Afin de poursuivre le déploiement de France Services au bénéfice des 15 communes du territoire, il a été décidé :

- D'élargir l'ouverture au public d'une journée supplémentaire : du lundi au samedi midi au lieu du mardi au samedi midi,
- D'ouvrir l'agence postale tous les matins pour plus de lisibilité,
- De délocaliser dans les communes les rendez-vous personnalisés d'accompagnement administratif et numérique pour toucher, notamment, ceux ayant des difficultés de mobilité.

À partir du 1^{er} avril, les rendez-vous en itinérance s'effectueront le mardi après-midi et le jeudi matin, en mairie du Poiré-sur-Vie ou au sein des médiathèques.

France Services se charge de la prise de rendez-vous (par téléphone ou par mail). Selon vos disponibilités, d'autres créneaux et d'autres lieux pourront vous être proposés.

Contact : France Services - 02 51 98 51 21

EN QUOI FRANCE SERVICES PEUT VOUS AIDER ?



Accueil, information, orientation



Mise en relation avec le bon interlocuteur



Accompagnement aux démarches administratives



Aide à l'utilisation des services et outils numériques



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À SOLIDAVIE

Dans le cadre de son nouveau projet social 2022 - 2025, Solidavie souhaite travailler sur l'inclusion numérique et être identifiée comme acteur du numérique.

C'est pourquoi l'association va proposer aux habitants un espace ressources sur le numérique, comme un lieu de rencontre et d'échange de savoirs. Le prêt de matériel sera possible.

La construction du projet se fera sur plusieurs années avec la participation des bénévoles et des habitants.

Dans cette même logique, un poste de conseiller numérique vient d'être créé pour une durée de 18 mois. Il est financé par l'Etat avec le soutien de la CAF et de la municipalité.

Ce conseiller a pour mission l'accueil, l'écoute et l'accompagnement en individuel ou en collectif. Il est en capacité d'informer, d'analyser et de répondre aux besoins des usagers et a également pour mission de promouvoir les dispositifs nationaux d'inclusion numérique. Il travaille avec les bénévoles de la commission «inclusion numérique» constituée au sein de Solidavie, et il peut intervenir sur l'ensemble du territoire Vie et Boulogne.

Des bornes d'accueil numériques pour accéder aux services de la CAF, sont également installées à Solidavie, à la Passerelle et à l'Agora.

M. Bernard CAPLOT a été recruté sur le poste de conseiller numérique.

Ses missions sont les suivantes :

- Accompagner les habitants de la commune dans leurs usages quotidiens des outils informatiques,
- Mettre en place des permanences individuelles et des ateliers collectifs,
- Aider à la prise en main d'un équipement informatique,
- Apporter son aide pour gérer les courriels, naviguer sur Internet,
- Permettre l'autonomie des usagers dans la réalisation des démarches en ligne,
- Accompagner pour la gestion des outils médiatiques et de communication (photos, vidéos, réseaux sociaux, échanges avec les proches),
- Sensibiliser aux enjeux numériques.



Le bureau du conseiller numérique est situé au siège social de Solidavie à la Passerelle, à l'arrière de la mairie.

Un espace spécifique a été mis en place dans le hall d'accueil afin d'être au plus proche des familles et de leurs besoins en matière de numérique.

Il intervient également sur le site de l'Agora au Beignon-Basset, et peut se déplacer à domicile.

N'hésitez pas à le solliciter pour un rendez-vous. Il vous accueillera avec votre propre matériel informatique ou bien il pourra mettre à votre disposition du matériel le temps du rendez-vous si besoin.

Cette offre d'accompagnement est gratuite et complémentaire à celle proposée par France Services.

Contact : Solidavie – Bernard CAPLOT, conseiller numérique – 02.51.31.66.89



BUDGET 2022

des ambitions raisonnées face au contexte

Voté le 8 mars 2022 lors de la dernière séance du conseil municipal, ce budget primitif s'inscrit dans la continuité des projets déjà engagés. Il prend en compte les évolutions de la commune tout en maîtrisant les dépenses, en maintenant la qualité des services proposés à la population et en assurant le soutien à la vie locale. Le contexte actuel nous amène à la vigilance et à la responsabilité, pour à la fois évoluer vers plus de sobriété, poursuivre notre développement et répondre aux différents enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

LES TAUX D'IMPOSITION

Depuis la suppression de la taxe d'habitation, le conseil municipal ne peut désormais délibérer que sur le taux des taxes foncières bâties et non bâties. Au regard de l'augmentation générale des coûts, liée en particulier à l'inflation et à l'augmentation des dépenses d'énergie, le conseil municipal a voté une augmentation des taux d'imposition des taxes foncières de l'ordre de 5%. Cette augmentation représente 26 € par an en moyenne par foyer fiscal, soit + 2,16 € par mois (hors augmentation des bases décidée par l'Etat). Cette revalorisation est nécessaire pour pouvoir maintenir une qualité de services à la population et poursuivre le développement de nouveaux projets d'investissements.



ANALYSE BUDGÉTAIRE 2021

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 5,1 % entre 2020 et 2021 ; elles représentent 918 € par habitant alors que l'indicateur des communes de même strate de population était de 1 014 € en 2020. Rappelons que 2020 était une année particulière dans la mesure où le contexte sanitaire a conduit à limiter un certain nombre d'activités, entraînant une baisse des charges de fonctionnement. Cette situation explique en partie l'augmentation des dépenses par rapport à 2020. Les recettes de fonctionnement ont, quant à elles, augmenté de 5,8 % entre 2020 et 2021.

L'excédent de fonctionnement du budget principal 2021 s'élève à 1,4 M€ ; il sera totalement réinvesti dans le programme d'investissement 2022.

En 2021, la capacité de désendettement du budget principal de la commune a été de 3,5 années, pour un seuil d'alerte à 10 ans. Ce qui veut dire que si la commune ne réalise pas d'investissements durant 3,5 années, elle sera en capacité de rembourser la totalité de sa dette au bout de 3,5 années. Cette capacité s'est nettement améliorée ces dernières années.

S'agissant des investissements, 12,9 millions d'euros d'investissements ont été réalisés sur la commune durant la période 2018 – 2021. Ils ont été financés à hauteur de :

- 42,4 % par autofinancement net,
- 14,6 % par emprunt,
- 22,7 % par subventions,
- 13,5 % grâce aux fonds de compensation de la TVA.

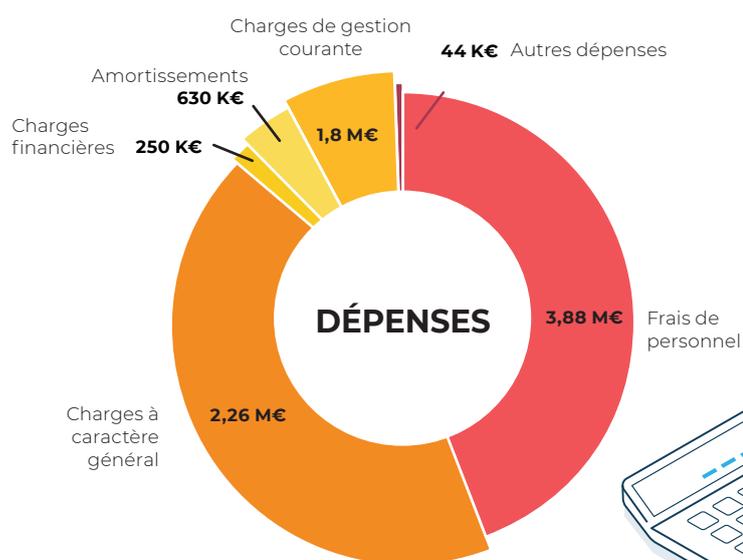
La capacité d'autofinancement nette représente 150 € par habitant. En 2020, elle était de 117 € par habitant pour les communes de la même taille démographique.

BUDGET TOTAL 2022

19 958 676 €

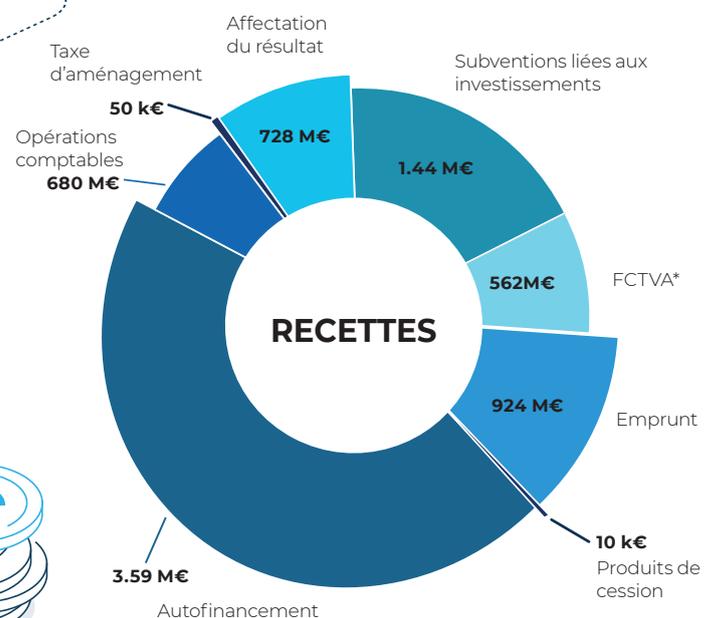
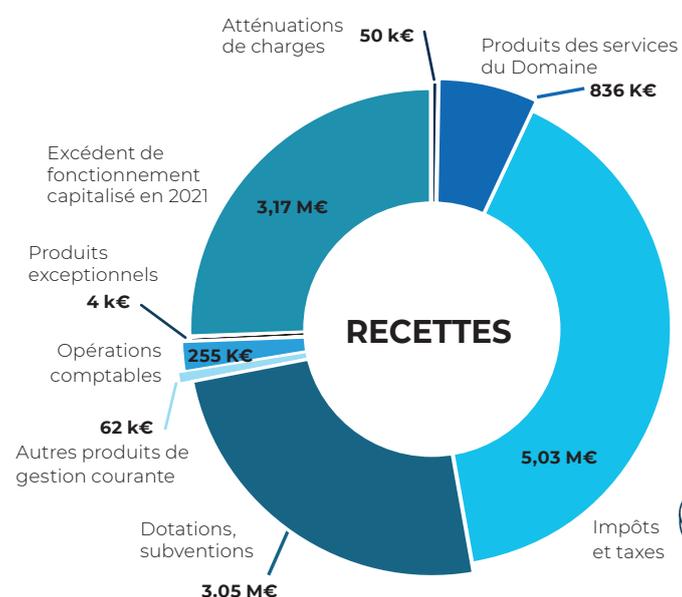
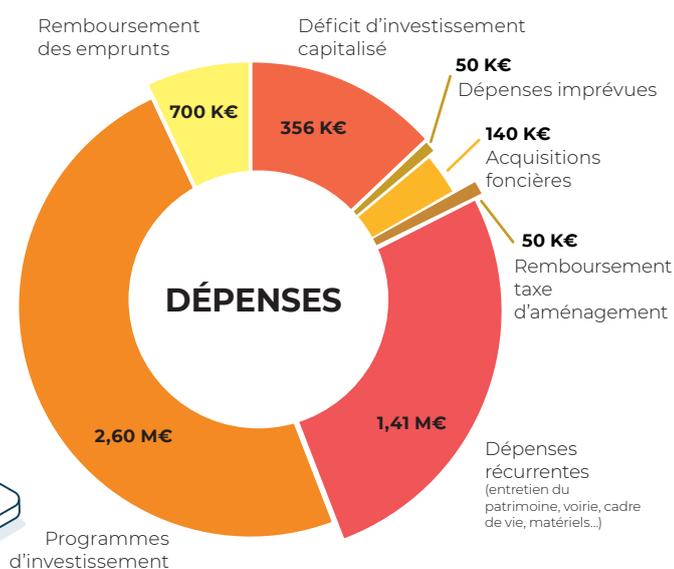
12 465 139 €

FONCTIONNEMENT



7 980 965 €

INVESTISSEMENT



*Fonds de compensation TVA

Les projets d'investissement vous ont été présentés dans le magazine municipal de janvier. Ils vous seront détaillés au fil de leur réalisation dans les prochains Poiré Mag.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des documents budgétaires de la commune sur notre site internet, rubrique Découvrir/la mairie/les documents réglementaires.

Contact : Finances/Moyens Généraux/Achats – 02.51.31.80.14



ÉCLAIRAGE PUBLIC

vers une maîtrise des dépenses d'énergies

Depuis plusieurs mois, les marchés de l'énergie connaissent une forte tension, engendrant de manière durable et sans précédent une hausse des prix des énergies et tout particulièrement de l'électricité. En conséquence, la collectivité doit assumer une augmentation du coût de l'énergie à partir de 2022.

Le SYDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée), qui coordonne le groupement d'achat de notre énergie, prévoit pour notre commune un surcoût de 226 670 €, soit + 43.2% de dépenses d'énergie (électricité et gaz) en 2022. 37 % des dépenses d'électricité supplémentaires liées aux bâtiments publics (hors éclairage public et gaz) seront exceptionnellement pris en charge par le SyDEV pour l'année 2022.

Ces augmentations importantes pèsent sur le budget et impactent fortement le programme d'investissement 2022-2026.

Une étude énergétique globale des équipements municipaux

Afin d'aider à la définition des orientations en termes d'investissements et dans le but d'optimiser au mieux l'exploitation des bâtiments publics, les élus ont initié une réflexion globale sur ce patrimoine bâti afin de mieux connaître leurs coûts et leurs usages.

Dans cette même démarche, la commune a sollicité le SYDEV pour réaliser une étude énergétique globale des équipements publics afin de prioriser les investissements à réaliser en matière d'économies d'énergie.

Des actions concrètes sont par ailleurs mises en place afin de réduire les consommations : consignes de chauffage, sensibilisation des utilisateurs des salles... Des solutions techniques sont également étudiées.

Une mise en application sur l'éclairage public

S'agissant de l'éclairage, le SYDEV va poursuivre la rénovation des parcs d'éclairage public et la diminution des puissances installées, grâce notamment à l'utilisation de la LED. Cependant, ces démarches nécessitent des investissements lourds sur du long terme. La solution la moins coûteuse et la plus rapide pour réduire les factures d'électricité des collectivités consiste donc à diminuer les temps d'allumage.

A l'issue des réflexions en commissions municipales, l'éclairage public a donc été modifié comme suit :

LOTISSEMENTS, VOIES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS*			
	06:30 <i>semaine</i>		21:00
	07:30 <i>week-end</i>		
PLACE DU MARCHÉ			
	06:30 <i>semaine</i>		22:30
	07:30 <i>week-end</i>		
RUE DU MOULIN À ÉLISE PARKING CRÉPERIE			
	06:30 <i>semaine</i>		21:00 <i>semaine</i>
	07:30 <i>week-end</i>		22:30 <i>vendredi + samedi</i>

* Hors mâts devant la caserne des pompiers

Selon les informations fournies par le SYDEV, l'économie financière réalisée avec ce changement de régime serait d'environ 34% sur le budget de fonctionnement « éclairage ».

Ces actions s'inscrivent dans la démarche du Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) intercommunal.

Contact : Pôle technique
02 51 31 80 14

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

des orientations et des actions pour l'enfance

Le Pôle Enfance Jeunesse vient tout juste de terminer la rédaction du Projet Educatif de Territoire, l'outil qui met en lien les différents acteurs et projets au service de la cohérence des temps de l'enfant. Ce document formalise la démarche initiée par la collectivité visant à proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant, et après l'école. Il permet d'organiser ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

La réussite d'un tel projet passe aussi par les parents et la famille qui ont un rôle fondamental dans l'éducation de leurs enfants.

Au Poiré-sur-Vie, l'enfant est placé au centre du système éducatif et les co-éducateurs forment un cercle cohérent et rassurant autour de lui. La journée et la vie de l'enfant ne se « découpent » pas en plusieurs tranches mais se construisent collectivement autour de projets et d'une réflexion commune, tout en respectant les champs d'interventions de chacun.

Pour favoriser ce cadre rassurant pour l'enfant, les axes suivants constituent le socle du Projet Educatif de Territoire :

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE :

Développer la bienveillance, sensibiliser sur le poids des mots, favoriser l'intégration, la tolérance et être vigilant à la notion « d'étiquette », sensibiliser au handicap et à son acceptation, développer les partenariats, réparer les « dommages » du COVID.



PRENDRE EN COMPTE L'ÉVOLUTION DES ENFANTS POUR AGIR :

Avoir connaissance des « références » des enfants, sensibiliser à diverses thématiques (écrans, harcèlement, sexualité, langage par exemple), apporter des propositions sportives, culturelles, citoyennes et artistiques.



IMPLIQUER LES FAMILLES :

Développer la communication avec les familles, proposer des actions de sensibilisation aux familles par des projets menés par les enfants en évitant toute attitude moralisatrice.



Actions pour l'enfance : prenez date !

Le développement de projets communs favorise la cohésion éducative sur les différents temps de la vie de l'enfant.

Dans le cadre du mois de la Parentalité initié par le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) coordonné par la Communauté de communes Vie et Boulogne, la commune du Poiré-sur-Vie propose deux temps forts :

■ MARDI 10 MAI 2022, À 20H

« Être parents à l'heure des écrans »

Soirée conférence par Vanessa LALO, psychologue clinicienne, spécialisée dans les jeux vidéo, les pratiques numériques et leurs impacts (cognitifs, éducatifs et culturels).

La Martelle

Entrée libre, sans réservation.

■ SAMEDI 14 MAI 2022, DE 9H À 12H15

« La motricité libre, c'est quoi ? »

Les équipes du Relais Petite Enfance intercommunal et du multi-accueil municipal « Pomme de Reinette » vous donnent rendez-vous le temps d'une matinée, pour des ateliers parents-enfants autour de la motricité libre.

Centre multi-accueil Pomme de Reinette

Entrée libre, réservation obligatoire :

02.51.31.60.09 – www.vie-et-boulogne.fr

Contact :

Pôle Enfance Jeunesse

02 51 31 80 14

C'EST GENÔT !

CHARPENTES FOURNIER

une nouvelle usine éco-responsable

Implantée au Poiré-sur-Vie, l'entreprise familiale CHARPENTES FOURNIER est spécialisée depuis 1968 dans la conception, la fabrication et la pose de charpentes en bois lamellé-collé, une activité qui se développe au fil des décennies. Avec la décarbonation de la construction au cœur de la RE 2020 et sous l'impulsion de Terre de Jeux 2024, le marché du bois est aujourd'hui en plein essor. Pour accompagner sa croissance et anticiper les évolutions du secteur, CHARPENTES FOURNIER, soutenue par le Groupe SOPREMA, annonce son déménagement et la construction d'un nouveau site industriel.

Cette implantation exemplaire, éco-responsable et à la pointe de la technologie remplacera l'ancien outil dès 2024. Elle permettra de doubler la capacité de production. Une dizaine d'emplois seront créés, portant à près de 60 le nombre de collaborateurs.

« Notre futur outil permettra d'accroître la productivité dans la durée afin d'être toujours réactif et d'assurer la fourniture de produits de qualité. CHARPENTES FOURNIER est reconnue pour ce sens du service et nous nous engageons à poursuivre ainsi dans les années à venir. Le terrain envisagé se situe sur la même commune mais dans une zone excentrée qui compte déjà d'autres industriels. L'entreprise pourra ainsi accompagner le développement du marché de la construction bois lamellé sans occasionner de gêne auprès du voisinage. Ce qui n'aurait pas été le cas sur l'ancien site en centre bourg ! Ce nouveau projet reflète également l'engagement RSE de CHARPENTES FOURNIER. Il se veut collaboratif, place l'humain et l'enjeu environnemental au centre des réflexions. », explique

Jean-Michel HUEZ, dirigeant de CHARPENTES FOURNIER.

Un projet collectif

L'entreprise, qui place le bien-être de ses salariés au cœur de la démarche, les invite à partager leurs réflexions pour imaginer le bâtiment de demain, le plus sobre et vertueux possible afin de limiter au maximum son empreinte environnementale. Ce projet collaboratif et ambitieux confirme la dynamique positive dans laquelle s'inscrit CHARPENTES FOURNIER. Il est baptisé « CAMBIUM », en référence au « changement » en latin, et à la fine couche de tissu méristématique dans le bois (seconde écorce).

Un outil industriel à la pointe

CHARPENTES FOURNIER repart d'une feuille blanche. Les machines existantes seront remplacées par des outils dernière génération. Ils doubleront les capacités de production tout en conservant les équipes en 1x8. Ils permettront également d'optimiser le confort des équipes, la Qualité de Vie

au Travail étant un enjeu majeur pour la direction de CHARPENTES FOURNIER.

Un site exemplaire sur le plan environnemental

Le projet, encore à l'étude, sera conçu par l'agence vendéenne Pelleau & Associés Architectes. Il devrait servir de bâtiment démonstrateur des solutions du Groupe SOPREMA, en intégrant notamment en toiture de la végétalisation, des solutions cool roof, des ombrières ainsi que des terrasses photovoltaïques qui assureront l'autoconsommation en électricité.

L'implantation du futur projet, au Poiré-sur-Vie, est à l'étude dans le cadre du PLUiH piloté par la Communauté de communes Vie et Boulogne, en extension de la zone économique de La Croix des Chaumes 2.

Contact :

Charpentes Fournier – 02.51.31.82.95





FABRIQUE TON HÔTEL À INSECTES



L'hôtel à insectes est une petite maison dans laquelle les insectes auxiliaires et les pollinisateurs trouvent refuge. Il s'installe dans le jardin, à l'abri des prédateurs et peut accueillir des abeilles solitaires, syrphes, perce-oreilles, carabes, chrysopes, pemphredons... Des insectes qui sont très utiles au jardin puisqu'ils peuvent polliniser le potager, mais aussi vous débarrasser des ravageurs, comme les cochenilles ou les pucerons. Place au bricolage !

Il te faut :

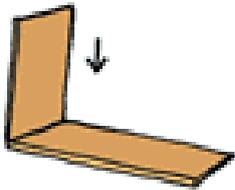
- des cageots de marché
- un peu de grillage
- des ciseaux et de la colle forte

... et des matériaux naturels :

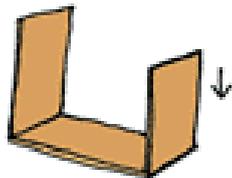
des tiges de bois creuses, des morceaux de bois secs, de la paille, de la mousse, des pommes de pin, ...



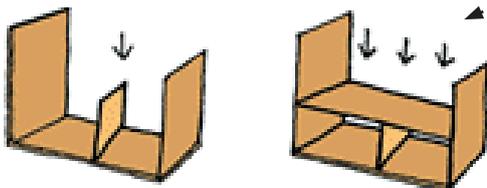
1. Demande à tes parents de démonter un ou deux cageots.



2. Commence l'assemblage en collant un premier mur sur une planche longue qui formera la base de l'hôtel.



3. Lorsque le premier mur est fixé, colle le deuxième mur plus petit.

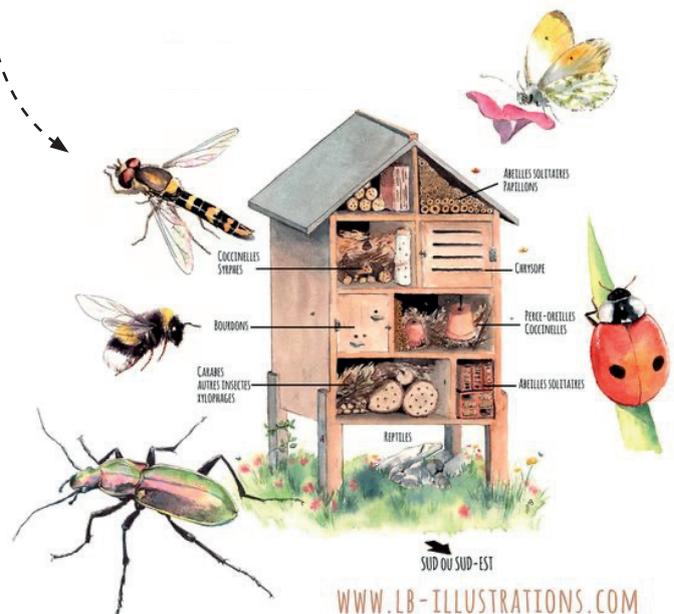


4. Fixe un petit muret au milieu. Une fois sec, ajoute le premier étage, de la même taille que la base et stabilise les deux côtés.

5. Pose le toit et découpe avec l'aide de tes parents les deux premiers murets. En collant le toit, les murets intérieurs se stabiliseront.



6. Laisse bien sécher avant de remplir les compartiments des futurs locataires. Puis recouvre la façade de l'hôtel d'un grillage.



Démocratie participative

Il y a maintenant 2 ans, pour les élections municipales, l'actuelle équipe majoritaire s'engageait à « associer les habitants aux sujets et aux projets les concernant », ce qui rejoignait notre propre engagement pour la démocratie participative.

Plusieurs actualités communales mériteraient une véritable concertation ouverte à tous, notamment :

- les évolutions de circulation nécessaires à la sécurité des vélos et des piétons,
- la réhabilitation du plan d'eau, dont les études sont en cours,
- les perspectives sur les terrains libérés par le déplacement de l'entreprise Fournier,
- le dimensionnement et les objectifs du pôle culturel/salle de spectacle,
- l'utilité de dispositifs tels que la vidéosurveillance,
- la suite opérationnelle à prévoir pour le projet sur le haut de la Place ...

Ces projets communaux devraient faire l'objet de présentations publiques, d'échanges organisés avec l'ensemble de la population, de débats ouverts. Les informations unilatérales par le magazine municipal ou les sites municipaux ne suffisent pas. Attendre que les études soient terminées pour communiquer, non plus. Associer quelques représentants dans le cadre de comités de pilotage, c'est bien, mais pas suffisant.

Les contraintes liées à la pandémie semblent s'éloigner. Plus rien ne s'oppose maintenant à organiser l'expression citoyenne sur ces projets !

**Les élus
LE POIRE AUTREMENT**



TOUTE L'ANNÉE

Festi'Marché

Du beau, du bon, du local !

**Les vendredis, en semaine impaire
de 16 h 30 à 19 h 30
Place du Marché**

Contact :
02 51 31 80 14
www.ville-lepoiresurvie.fr

DU 26 MARS AU 2 AVRIL

Festival du livre au cinéma

Organisé par Familles Rurales

Tarif plein : 6,50 €
Tarif réduit : 5 €
Tarif adhérents Familles Rurales : 4 €

La Martelle
Contact :
www.dulivreaucine.com

SAMEDI 2 AVRIL

**Tous engagés pour
la biodiversité**

Organisé par la mairie
Ateliers « Comment accueillir la biodiversité chez soi ? »

A la découverte du Sentier de l'Arbre – balades

Balades en poney au Parc
Parc du Moulin à Elise

De 10h à 17h
Contact :
02 51 31 80 14
www.ville-lepoiresurvie.fr



DU 16 AU 17 AVRIL

**Événement régional
de handball**

Organisé par le Poiré Saligny HandBall
Complexe de l'Idonnière

Contact :
06.63.60.42.65

DIMANCHE 24 AVRIL

Tripleffort

Organisé par le Poiré Vendée Triathlon
Parc du Moulin à Elise

Contact :
07.70.60.30.73

SAMEDI 30 AVRIL

Concert de Chantevie

Organisé par Chantevie

La Martelle
Contact :
06.52.22.87.07

SAMEDI 30 AVRIL

Tournoi des Genêts

Organisé par le Vendée Poiré-sur-Vie
Football

à partir de 9 h
Stade de l'Idonnière
Contact :
club@lepoiresurvie-vendee-football.com

6 ET 7 MAI

Gala

Organisé par le Poiré Roller

La Montparière
Contact :
lepoireroller@gmail.com



SAMEDI 7 MAI

Match d'improvisation

Organisé par l'Amicale Laïque

La Martelle

Contact :

amicalelaique85170@gmail.com

SAMEDI 7 MAI

Nuit du foot

Organisé par l'ABB Foot

Foyer Rural

Contact :

frlepoire@gmail.com

DIMANCHE 8 MAI

Cérémonie commémorative de l'Armistice

Organisée par les mairies du Poiré-sur-Vie et de la Genétouze

à 10 h - Monument aux morts du Poiré-sur-Vie

à 12 h - Monument aux morts de la Genétouze

Contact : 02 51 31 80 14

14 ET 15 MAI

Cap Genêt fait sa foire

Organisé par Cap Genêt

Place du Marché

Contact :

capgenot@gmail.com

SAMEDI 14 MAI

Randonnée gourmande

Organisée par le Poiré Roller

Adulte : 5 €

Moins de 12 ans : 8 €

Restauration sur le parcours.

La Montparière

Contact : 06 15 17 23 74

SAMEDI 14 MAI

Initiation aux gestes qui sauvent

Organisée par La Protection civile

1^{ère} session : de 10h00 à 12h00

2^{ème} session : de 14h00 à 16h00

Gratuit

Minimum de 5 personnes inscrites.

Contact et inscription :

lepoiresurvie@protection-civile-vendee.org

14 ET 15 MAI

Séances de variétés

Organisées par l'ABB

Foyer Rural

Contact : 06 87 41 24 40

DU 17 AU 20 MAI

Cinéma

Organisé par Familles Rurales

Tarif plein : 6,50 €

Tarif réduit : 5 €

Tarif adhérents Familles Rurales : 4 €

La Martelle

Contact : www.cinelepoire.fr

SAMEDI 21 MAI

Défi Mobilité

Organisé par la mairie et la Communauté de Communes Vie et Boulogne

Place du Marché

De 10h à 17h

Contact : 02 51 31 80 14

www.ville-lepoiresurvie.fr



SAMEDI 21 MAI

Après-midi musical

Organisé par l'EMPB

La Martelle

Contact : 02 51 31 58 44

DIMANCHE 22 MAI

Vide grenier

Organisé par l'Amicale Laïque

La Martelle

Contact : 06 35 95 99 76

DU 28 AU 29 MAI

Tournoi de Basket U15

Organisé par la JA Basket

Complexe de l'Idonnière

Contact :

jabasket.lepoire@orange.fr



SAMEDI 11 JUIN

Formation premiers secours (PSC1)

Organisée par La Protection civile

de 9h à 17h30

Tarif : 60 euros

Contact et inscription :

lepoiresurvie@protection-civile-vendee.org

Plus d'événements sur www.ville-lepoiresurvie.fr

Festival Acoustic - 12^{ème} édition



Credit photos David Fugère

